



**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL
qui s'est tenu le samedi 20 janvier 2024 à 9h00 à Lesquin**

Présents : Mmes BARBRY N. - BRANDT C. - COESTIER E. - HEMBERT S. - LEFEBVRE N.
LEIGNEL M. - LENGLET S. - RUWET L.

MM. BRISSET A. - DA COSTA D. - DENEUX J. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - MERLIOT P.
MOLLET D. - NYS P. - PRZYBYLA M - ROMERO P. - TARTARE JM.
VANHAMME B. - VERKINDT B.

Excusés : Mme DANEL O.
MM. BIELAWSKI C. - CATTELLE A. - DUTHE L. - LEPRETRE G. - LY SIN CHENG JM.

Invités : Mme LAMBIN AM.
MM. D'HALLUIN O. - DORMIEU M. - DUFOSSE W. - FRYDRYSZAK F. - MICHEL O.
WEBER M.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus, leur renouvelle ses vœux et accueille les invités : Mme LAMBIN (BC Loosois), MM. DUFOSSE (MABB) et MICHEL (AB Flersois) à qui il remettra en fin de Comité les prix du Challenge Alain BLONDE

Les élus ont une pensée pour Antoine BOUCHER, jeune licencié de l'ESSM Le Portel victime d'un arrêt cardiaque et qui se remet lentement.

Paul MERLIOT rappelle que nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de l'épouse de Georges SPITAEELS, dirigeant du PPNF.

Paul MERLIOT informe que deux tournois internationaux 3x3 seront organisés à la Hoops Factory (PROLEAGUE 3x3 HOOPS FACTORY Edition) les 10 et 11 et 17 et 18 février avec la participation des équipes de France masculine et féminine.

Paul MERLIOT revient sur ses activités depuis la précédente réunion :

- Il a assisté au TIC U13 de Saint Quentin et a participé à la réunion des présidents de comité. Il informe que pour le TIC U13 2025, le CD59 ne présentera plus qu'une seule équipe.
- Il ajoute que le JOB DATING de Gravelines a été un franc succès avec 60% d'embauches. Trois autres événements sont d'ores et déjà prévues à Aulnoye le 28 mars, à Béthune (date à confirmer) et à Boulogne (date à confirmer).
- Il va rencontrer Monsieur SILLANI, nouveau vice-président du Conseil Régional en charge des sports le 31 Janvier. A l'ordre du jour, signature d'une convention CR/LIGUE HDF, implantation de 2 terrains 3x3 au CREPS de Wattignies, subventions 2024.
- Il a visité le chantier du futur village olympique près du stadium Nord à Villeneuve d'Ascq, le 17 janvier, en présence de Tony ESTANGUET.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Nous avons eu le plaisir d'apprendre le mariage de Bastien CARTIGNY le 22 juin 2024.

Olivier DERUWEZ demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler concernant le procès-verbal du comité directeur du 3 octobre 2023 et le procès-verbal des bureaux directeur des 7 novembre 2023 et 5 décembre 2023.

Les procès-verbaux du comité directeur du 3 octobre 2023 et des bureaux directeur des 7 novembre 2023 et 5 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

Concernant les dossiers de subvention :

- ❖ Les comptes-rendus des dossiers SPPF et ALCR 2023 (subventions du Conseil Régional pour le fonctionnement de la Ligue et du pôle espoirs d'Amiens) ont été envoyés.
- ❖ Les demandes 2024 ont été envoyées également.

DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU

Concernant les Job Dating, Michel DORMIEU informe, qu'il a eu un contact récemment avec les clubs d'Aulnoye et de Béthune, qu'un troisième site a été validé à Boulogne et, que la phase d'organisation va démarrer. France Travail va le contacter très prochainement concernant les dates définitives retenues pour Béthune et Boulogne.

Concernant le PSF 2024, Michel DORMIEU indique que la Ligue doit fournir le nom de 2 experts par dispositif, qui étudieront les demandes des clubs, ainsi qu'un référent PSF Clubs.

Michel rappelle que les clubs sont toujours en attente du courrier de l'ANS concernant le PSF 2023, document indispensable pour les clubs dans l'élaboration de leur Compte-rendu financier.

Enfin, Michel rappelle, que l'Assemblée Générale Elective de la ligue aura lieu le samedi 22 juin 2024 à Bapaume, que le vote sera effectué de manière électronique à l'aide d'un smartphone et, que la nouveauté, validée lors de l'AG de juin dernier, est que l'Assemblée Générale se prononcera sur la validation du Président proposé par le nouveau Comité Directeur élu.

3x3 – S. LENGLET et A. BRISSET

Séverine LENGLET informe que la partie 3x3 su Challenge Benjamin(e)s a été homologuée.

Mars bleu : 2 opens U15 et U18 masculins seront organisés le 10 mars à Armentières.

Le Challenge 3x3 Entreprises aura lieu le 17 avril à Phalempin (homologation en cours).

Séverine LENGLET donne le calendrier de la semaine 3x3 à Dunkerque : Master région le 8 juin, Open Ch'ti le 14 juin, Junior League le 15 juin et Super League le 16 juin.

Attention pour la Junior League : il doit y avoir 2 équipes qualifiées en garçons et 2 équipes qualifiées en filles par comité départemental.

Alain BRISSET informe qu'il a organisé une visioconférence avec les 5 comités. Les comités vont se concentrer sur les catégories U15, U18 et seniors sur au moins une date.

VxE – S. HEMBERT

Sophie HEMBERT informe que le Challenge Benjamin(e)s aura lieu le 21 février à Arras avec 15 garçons et 15 filles qualifiées. Les vainqueurs des deux secteurs seront invités aux tests d'entrée aux pôles espoirs. Des entraînements spécifiques pourraient être organisés pour les quatre qualifiés afin de les préparer à la finale nationale.

Sophie HEMBERT précise les dates des finales départementales :

- CDO2 : 4 février 2024
- CD59 : 7 février 2024
- CD60 : 14 février 2024
- CD62 : 24 janvier 2024
- CD80 : 4 février 2024

SOCIETE ET MIXITES – N. LEFEBVRE

Nadine LEFEBVRE informe que la commission a organisé une visioconférence le 28 novembre sur le trophée Femmes Sur Tous Les Terrains et les labels FFBB avec un bon nombre de clubs présents.

La visioconférence avec l'association Colosse Aux Pieds d'Argiles n'a intéressé que 15 personnes dont beaucoup d'élus de Ligue et de Comités et peu de représentants de clubs.

SOLIDARITES – L. RUWET

Loredana RUWET informe que les opérations Ludopital et Téléthon ont encore une fois très bien fonctionné.

Ludopital : 11 clubs participants + 2 dons de particuliers avec déjà une livraison effectuée le 11 janvier dernier et une livraison prévue en avril prochain.

Téléthon : 22 clubs participants pour un don global de 7 576 € sachant que, des chèques doivent encore arriver.

A noter, 2 497 € d'entrée aux finales de la phase régionale des Trophées de la Coupe de France, qui seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon.

Loredana remercie toutes les personnes qui sont venues aider lors de ces finales.

IRFBB – M. LY SING CHENG

BP : les candidats des deux sessions se sont réunis sur le TIC U13 pour aider à l'organisation (coaching, stats, etc.).

BP 2024 : deux nouvelles sessions seront organisées à Liévin à Saint Quentin (en plus de Phalempin et Calais).

RAPPORT IRFBB

DETB

La formation suit son cours. 27 sessions ont été mises en place depuis le début de la saison, un peu partout sur notre territoire, représentant 366 stagiaires en formation. Pour rappel, toutes les informations sont à retrouver sur [la page internet de l'IRFBB](#).

BREVETS FÉDÉRAUX

À ce jour, 30 stages ont été mis en place dans tous les Hauts-de-France. Ce qui représente, pour l'instant, 267 personnes formées au premier niveau d'entraîneur. D'autres sessions sont à venir durant cette deuxième partie de saison (Calais, Aulnoye, Faches, Tourcoing, Templeuve et Lambersart). Toutes les sessions sont disponibles sur le site de l'IRFBB, via [la carte interactive](#).

BPJEPS

Tous les apprentis ont participé à l'organisation et à l'animation du Tournoi Inter-Comité U13 qui s'est déroulé du 3 au 5 janvier à St-Quentin. Ils ont été missionnés principalement sur la communication sur les réseaux sociaux, l'animation des finales, la retransmission des matchs en direct, du scouting et le coaching des équipes potentielles U12. Un focus particulier sera fait dans la newsletter BPJEPS envoyée tous les deux mois à tous les clubs.

La campagne de recrutement pour la saison 2024/2025 a commencé. Une première visioconférence est prévue le lundi 5 février afin de présenter la formation aux potentiels futurs apprentis et clubs employeurs pour la saison prochaine. Pour y participer, les inscriptions se font via ce formulaire Google : <https://forms.gle/u3eJodRrB814MuDj8>

Nouveauté RENTRÉE 2024 : En plus de Calais et Phalempin, deux autres sessions sont susceptibles d'ouvrir à Liévin et St-Quentin.

Nous invitons les clubs souhaitant prendre un BPJEPS la saison prochaine, ou les potentiels apprentis intéressés, à se faire connaître en nous contactant directement par mail à irfbb@hautsdefrancebasketball.org ou par téléphone au 03 20 16 93 75.

QUALIOP1

Label qualité obligatoire pour être organisme de formation. Après l'audit de surveillance que nous avons passé avec succès en septembre 2023, nous allons devoir enchaîner rapidement (dès le mois d'avril) avec l'Audit de renouvellement.

CPR

Pour rappel, la date limite de revalidation est le 15 mars 2024. À ce jour, environ 400 entraîneurs sont revalidés. De nouvelles dates seront proposées d'ici là :

Afin de permettre aux entraîneurs de se mettre en règle, plusieurs opportunités sont ouvertes

- Lu 12/02 : Soirée Technique dans l'Oise [5pts]
- Sa 17/02 : Matinée Thématique à Phalempin [10pts]
- Di 18/02 : Conférence 9h-12h « Préparation Physique du Joueur Senior en club » par N. SALLES au CREPS - [10pts]
- Sa 24/02 : Conférence 9h-12h au Gymnase Léo Lagrange de VOUEL (Tergnier) Aisne [10pts]

FORMATION DES DIRIGEANTS / Formation Modulaire

Nous avons rencontré des défis inattendus, notamment un nombre insuffisant de participants lors des premières sessions de cette nouvelle formation modulaire. Cela a conduit à l'annulation de la plupart de ces sessions, suscitant des questions quant à la pertinence et à la concordance de notre approche.

Une visioconférence a eu lieu le lundi 18 décembre. Malheureusement, seulement 13 clubs étaient présents. Nous avons tout de même pu échanger ouvertement sur les raisons potentielles du manque d'adhésion à cette nouvelle formation ainsi que sur les ajustements nécessaires pour rendre ce programme plus attrayant et bénéfique pour les dirigeants de club à partir de la saison prochaine.

MICRO BASKET

Les sessions de formation 2024 d'animateur MICRO BASKET vont pouvoir commencer, puisque toutes les sessions de formation et surtout d'évaluation de la saison précédente viennent de se terminer.

COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX & G. LEPRETRE

Le Bureau Directeur du 05 décembre avait décidé la mise en place de groupes de travail sur la réforme des championnats jeunes, avec pour objectif de créer dans un 1^{er} temps une phase de brassage, afin de limiter au maximum les trop gros écarts entre les équipes, de reverser aux Comités les équipes les plus faibles et créer 3 niveaux (R1/R2/R3).

Les Présidents de Comité ont validé à l'unanimité la mise en place d'une phase de brassage lors de la réunion du 04 Janvier 2024 à Saint Quentin.

David Da Costa fait une synthèse des différents travaux :

- 36 équipes chez les masculins, réparties en 3 niveaux après brassage

- Brassage du 08 Septembre au 13 Octobre en poule de 4
- 1^{ère} phase du 09 Novembre au 14 Décembre en poules de 4
- 2^{ème} phase du 12 Janvier à fin avril en poules de 6
- Titres et classements en Mai

Chez les féminines le principe serait le même mais avec 36 équipes maximum au départ pour en garder 24.

Après discussion ces propositions sont validées à l'unanimité par le Comité Directeur

Les dispositions définitives seront présentées lors du Comité Directeur du 02 Avril 2024

Compte rendu de la commission régionale 5x5

STATUT ENTRAINEUR

CONTROLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

CONTRÔLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF				
EN MASCULINS				
O CROIX	PNM	02/12/23	BESTALI C.	200 €
ASCC MARGNY	PNM	02/12/23	LAGARDE B.	200 €
AMIENS SCBB	RM2	02/12/23 09/12/23	BONDJOKWE J.	60 €
CARNIERES BC	RM2	02/12/23 09/12/23	POLVENT L.	60 €
UNION DECHY SIN BASKET	RM2	02/12/23	DUBUS F.	30 €
MERU ABC	RM3	03/12/23	RENARD S.	30 €
BBC NANTEUIL LE HAUDOJIN	RM3	03/12/23	GORAN S.	30 €
US RONCQ	RM3	03/12/23	DERRADJ E.	30 €
ESB VILLENEUVE D'ASCQ	RM3	03/12/23	BUTEZ B.	30 €
BERCK RANG DU FLIERS	RMU15	02/12/23	LAMOUR S.	30 €
AL COQUELLES	RMU15	25/11/23	BOITAERT N.	30 €
NOGENT BBC	RMU15	09/12/23	CLEMENT R.	30 €
SQBB-JSC	RMU13	02/12/23	TANTER C.	30 €
EN FEMININS				
SOISSONS CUFFIES AISNE	PNF	03/12/23 10/12/23	HOSTETTLER B.	400 €
NOGENT BBC	RF2	10/12/23	TRAULET O.	30 €
AMIENOISE METROPOLE	RF3	03/12/23	COULPIED U.	30 €
COB CALAIS	RFU15	25/11/23	MILCENDEAU T.	30 €

DOSSIERS SPORTIFS

DOSSIER CRS18 – 2023/2024
Championnat RM2 Poule B
STEENWERCK BC / AMIENS SCBB
Du 02 décembre 2023

Participation de 4 joueurs avec une licence « JH » et « JN »

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 3 joueurs avec une licence « JH » et 1 joueur avec une licence « JN » ont participé à la rencontre au lieu de 3 autorisés,
- Rencontre perdue par pénalité pour AMIENS SCBB,
- Pénalité financière 132,50€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de AMIENS SCBB.

DOSSIER CRS19 – 2023/2024 Championnat PNM Poule A ALD LE PORTEL / ASG GAUCHY Du 02 décembre 2023 Forfait de l'ASG GAUCHY

- Attendu que par mail en date du 02 décembre 2023, l'ASG GAUCHY déclare forfait pour son équipe PNM,
- Rencontre perdue par forfait pour l'ASG GAUCHY,
- La rencontre RETOUR aura lieu à ALD LE PORTEL le 30/03/2024 à 20h30,
- Pénalité financière de 142,50 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de l'ASG GAUCHY.

DOSSIER CRS20-2023/2024 Championnat RM3 Poule D US BOVES / BB HAMOIS Du 03 décembre 2023 Forfait de BB HAMOIS

- Attendu qu'après vérification de la feuille, les arbitres ont mentionné « l'équipe B a contacté BOVES 1h avant le coup d'envoi pour prévenir qu'elle ne participera pas à la rencontre. Les deux arbitres étaient déjà présents »,
- Rencontre perdue par forfait pour BB HAMOIS,
- La rencontre RETOUR aura lieu à BOVES le 07/04/2024 à 16h00,
- Pénalité financière de 117,50 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de BB HAMOIS,
- Une pénalité financière de 100 € sera également ajoutée pour ne pas avoir prévenu les arbitres.

DOSSIER CRS21 – 2023/2024 Championnat RM3 Poule D BB HAMOIS / FC BELLEU Du 10 décembre 2023 Participation de 5 joueurs avec une licence « JH »

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 5 joueurs avec une licence « JH » ont participé à la rencontre au lieu de 3 autorisés,
- Rencontre perdue par pénalité pour BB HAMOIS,
- Pénalité financière 117,50€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BB HAMOIS.

DOSSIER CRS22 – 2023/2024 Championnat PNF STADE COMPIEGNOIS / O GRAND SYNTHE Du 10 décembre 2023 Participation de 6 joueuses

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 11 joueuses étaient inscrites à GRANDE SYNTHE,
- Attendu qu'après confirmation des arbitres, les joueuses inscrites et « barrées » sur la feuille n'étaient pas présentes sur le banc, ce qui amène à 6 joueuses présentes,
- Attendu que le règlement particulier de la NF3 précise que 7 joueuses minimum doivent être inscrites sur la feuille,

Décision : En application des dispositions financières de la FFBB, une pénalité financière de 50€ est appliquée. La 2^{ème} et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

Compte tenu d'une première saison d'application au sein de la Ligue, la pénalité prévue de 5x200€ pour joueuses inscrites ne pouvant entrer en jeu, est assortie exceptionnellement du sursis.

Toute récidive entrainerait la levée du sursis.

NB : Il est demandé à la CRO de faire un rappel aux arbitres afin qu'ils signalent le nombre de joueurs inscrits ne pouvant entrer en jeu

DOSSIER CRS23 – 2023/2024

Championnat PNM Poule B

NEUVILLE SUR ESCAUT BC / BEAUVAIS BCO

Du 02 décembre 2023

Participation de 6 joueurs

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 7 joueurs étaient inscrits à NEUVILLE SUR ESCAUT,
- Attendu le retour d'un arbitre : « *sur le banc de Neuville, il y avait plusieurs personnes. Nous avons pu identifier le coach principal, l'entraîneur et deux autres personnes en civil. Je ne peux confirmer avec certitude qu'il s'agit de la personne inscrite sur la feuille mais le coach adjoint, déplorait les blessures de ses joueurs* »,
- Attendu que le règlement particulier de la NM3 précise que 7 joueurs minimum doivent être inscrits sur la feuille,

Décision : En application des dispositions financières de la FFBB, une pénalité financière de 50€ est appliquée. La 2^{ème} et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

Compte tenu d'une première saison d'application au sein de la Ligue, la pénalité prévue de 1x200€ pour joueurs inscrits ne pouvant entrer en jeu, est assortie exceptionnellement du sursis.

Toute récidive entrainerait la levée du sursis.

DOSSIER CRS24 – 2023/2024

Championnat PNF

BB LA CROIX ST OUEN / SOISSONS CUFFIES AISNE BB du 03 décembre 2023

SOISSONS CUFFIES AISNE BB / DOUAI BF du 10 décembre 2023

Participation d'une joueuse avec une licence non-conforme

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 1 joueuse avec une licence « 1C » a participé à la rencontre,
- Attendu que l'article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux de la FFBB précise : « *un joueur ne peut représenter au cours de la même saison sportive qu'un seul club dans les diverses compétitions nationales et pré-nationales même s'il est titulaire d'une licence 1C délivrée dans la période à caractère exceptionnel* »,
- Attendu que cette joueuse ne pouvait évoluer en PNF mais en-dessous,
- Attendu que l'annexe aux Règlements Sportifs Généraux précise : « *participation d'un joueur à un niveau de championnat pour lequel il n'est pas autorisé à évoluer : perte par pénalité de la rencontre* »,
- Rencontres perdues par pénalité pour SOISSONS CUFFIES AISNE BB,
- Pénalité financière 285 € pour rencontres perdues par pénalité à la charge de SOISSONS CUFFIES AISNE BB.

MAIL du Président de SOISSONS CUFFIES AISNE

Reçu mail le 11 janvier de Victor ANGLADE, Président de SOISSONS : « *soucieux à la réception de votre mail et ne comprenant pas la situation qui nous pénalise, nous avons rédigé un courrier de réclamation afin de reconsidérer les pénalités encourues. Nous vous demandons également l'autorisation pour que notre joueuse puisse jouer* ».

Décision du Bureau : Le Bureau confirme la décision de la Commission Régionale 5x5 et approuve l'application du règlement.

DOSSIER CRS23N – 2023/2024

Championnat RMU20-2 Poule P n°4929 et 4979

NOGENT BBC / SOISSONS CABB du 03/12/2023

ESC LONGUEAU AMSBB / SOISSONS CABB du 10/12/2023

Forfaits SOISSONS CABB

- Attendu qu'en date du dimanche 3 décembre, le club de SOISSONS CABB déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU20-2 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- S'agissant de la rencontre RETOUR, SOISSONS CABB devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à NOGENT BBC, à savoir : 78 km x 1€ = 78 € ;

- Ces frais seront à régler directement par SOISSONS CABB à NOGENT BBC ;

- Attendu qu'en date du lundi 11 décembre, le club de SOISSONS CABB déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU20-2 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- S'agissant de la rencontre RETOUR, SOISSONS CABB devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à ESC LONGUEAU AMSBB, à savoir : 98 km x 1€ = 98 € ;

- Ces frais seront à régler directement par SOISSONS CABB à ESC LONGUEAU AMSBB ;

- Rencontre perdue par forfait pour SOISSONS CABB ;

- Pénalité financière de 122€ (61€ x2) pour rencontre perdue par forfait (2^{ème} forfait) à la charge de SOISSONS CABB.

- Une seule notification pour les deux forfaits.

DOSSIER CRS24N – 2023/2024

Championnat RFU15 Poule D n°5744

METROPOLE AMIENOISE BB / IE SQBB-JSC

Du 09/12/2023

Forfait SQBB-JSC

- Attendu qu'en date du jeudi 07 décembre, le club de SQBB-JSC déclare forfait pour son équipe évoluant en RFU15 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- S'agissant de la rencontre RETOUR, IE SQBB-JSC devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à METROPOLE AMIENOISE BB, à savoir : 74 km x 1€ = 74 € ;

- Ces frais seront à régler directement par SQBB-JSC à METROPOLE AMIENOISE BB ;

- Rencontre perdue par forfait pour SQBB-JSC ;

- Pénalité financière de 61€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de SQBB-JSC.

DOSSIER CRS25N – 2023/2024

Championnat RMU20-2-p2 Poule PRO-F2

Forfait Général – BC VIOLAINES

- Attendu qu'en date du mercredi 03 janvier 2024, le club de BC VIOLAINES déclare forfait général pour son équipe RMU20-2-P2.

- Pénalité financière de 190€ pour forfait général à la charge de BC VIOLAINES.

DOSSIER CRS26N-2023/2024

Championnat RMU20-2-P2 Poule PRO-A2 n°6259

CŒUR DE FLANDRE BB -2 / AS HESDIGNEUL HESDIN

Du 06/01/2024

Forfait de AS HESDIGNEUL HESDIN

- Attendu qu'en date du jeudi 04 janvier, le club de AS HESDIGNEUL HESDIN déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- Rencontre perdue par forfait pour AS HESDIGNEUL HESDIN ;

- La rencontre RETOUR aura lieu à CŒUR DE FLANDRE BB le 24/02/2024 à 18H,

- Pénalité financière de 40 € pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de AS HESDIGNEUL HESDIN.

Chronomètres de Tirs

	PNM	PNF
BEUVRAGES USM	09/12/2023	
BC BLENDÉCQUES ST OMER	09/12/2023	
US BOVES	09/12/2023	
GRICOURT BASKET	09/12/2023	
ES ISBERGUES		10/12/2023
LAMBERSART BLM		10/12/2023

Les clubs ci-dessus se verront appliquer une pénalité de 50€ pour chacune des absences de chronomètres de tirs.

La commission régionale 5x5 propose de ne pas pénaliser, pour le moment, les clubs qui ont inscrits des personnes en formation et qui sont en attente que celles-ci aient lieu.

Rappel : Les clubs qui ont inscrits une personne alors que la formation n'a pas encore eu lieu ne seront pas pénalisés

COURRIERS DIVERS

MAIL du Président de CROIX OLYMPIQUE

Reçu mail le 04 décembre 2023 d'Olivier BRACQ, Président de O CROIX : « suite à la montée de notre équipe en PNM, nous avons fait aménager notre salle et également formé des joueurs. Nous avons pris en compte que le coach devait être diplômé. A cette fin, le coach adjoint, qui a fait monter l'équipe, a déjà obtenu 5 modules du DETB et s'est inscrit aux 5 derniers pour la saison en cours. Un problème se pose sur les rencontres à l'extérieur car l'entraîneur ne peut suivre l'équipe pour des raisons familiales et nous ne trouvons pas d'autres diplômés. Est-il possible que notre entraîneur soit remplacé par l'entraîneur adjoint sans que cela ne pénalise le club ? »

Décision du Bureau : Le Bureau n'est pas favorable à cette dérogation.

MAIL du Président de ASCC MARGNY

Reçu mail le 13 octobre 2023 de Thierry HOYEZ, Président de ASCC MARGNY : « notre entraîneur principal PNM s'est lancé dans une activité indépendante de conseiller en services financiers avec des rendez-vous fréquents le samedi, nécessaire à la réussite de son entreprise. Son adjoint titulaire du PI poursuit sa formation cette saison. Le problème majeur concernera principalement des samedis de déplacements avec des rdv proches de la région parisienne. Serait-il possible d'échapper dans ce contexte à certaines pénalités pour raisons professionnelles ? ».

Décision du Bureau : Le Bureau n'est pas favorable à ces dérogations

MAIL de l'entraîneur de LONGUENESSE BC

Reçu mail le 04 janvier 2024 d'Hélène BECUE, entraîneur de l'équipe PNM de LONGUENESSE BC : « je vous écris pour obtenir une autorisation exceptionnelle d'absence d'entraîneur pour la rencontre RI de ce samedi 06 janvier à 20h30. Je suis ce même jour inscrite à la séance de formation pour revalidation qui se déroule à Villeneuve d'Ascq. Vu le trajet pour revenir coacher, vous comprendrez ma démarche et que vous m'autoriserez cette absence sans pénaliser mon club »

Décision du Bureau : Le Bureau n'est pas favorable à cette dérogation

MAIL du Président de PAC GUISE

Reçu mail le 15 janvier 2024 de Yves CHATELAIN, Président de PAC GUISE, après un rappel de facture non réglée concernant des pénalités sur le contrôle à priori du statut de l'entraîneur : « *il n'est pas question de régler la facture de 300€ que nous considérons comme « spoliatrice » dans la mesure où nous étions parfaitement en règle avec la composition de notre staff* ».

Pour rappel, envoi le 15 septembre du staff technique, vérification en date du 18/09 qui amène la pénalité de 300€ pour ne déclarer qu'un seul entraîneur (principal) et « un responsable technique » non répertorié dans la liste de l'ETR et de niveau « double BF ». Le club de GUISE comptabilise donc en date du 18/09, 1 point.

Après plusieurs explications et échanges de mails avec le secrétariat et Olivier DHALLUIN, nouvelle liste en date du 08/11 avec 4 entraîneurs « non affectés » qui auraient pu amener 5 points supplémentaires en septembre.

Décision du Bureau : Le Bureau valide les pénalités prévues par le Statut de l'entraîneur

MAIL du Président de BOVES US

Reçu mail le 04 janvier 2024 de Danyl LEPRETRE, Président de BOVES US, concernant les pénalités pour absences de chronométreur des tirs : « *qui n'est pas le cas. Vous pouvez vérifier les feuilles de match et à chaque match il y a bien quelqu'un. Merci de nous envoyer une facture actualisée* ».

La personne inscrite n'était pas répertoriée dans la liste officielle de la CRO et non inscrite aux formations proposées par la CRO.

Décision du Bureau : Application de la règle et demande rejetée par la CRO qui a décentralisé ses formations.

OBLIGATIONS SPORTIVES

Suite à un premier contrôle des obligations sportives, les équipes ci-après ne sont pas en conformité et seront déclassées en fin de saison :

RM3	HDF0002003	FC BELLEU BB	Manque 1 équipe jeunes
	HDF0059008	JEUMONT JSBB	Manque 1 équipe jeunes
	HDF0062006	AB BOULOGNE	Manque 1 équipe jeunes
RF3	HDF002004	AAE BOHAIN	Manque 1 équipe seniors ou 1 équipe jeunes
	HDF0059038	OSTREVENT BBAAAM	Manque 1 équipe jeunes
	HDF0060043	VERBERIE BC	Manque 1 équipe jeunes

COMMISSION MEDICALE – M. PRYZBYLA

Michel PRZYBYLA informe qu'il aimerait mettre en place un mémento ou une intervention lors de l'assemblée générale sur les procédures de surclassement car il rencontre encore beaucoup de problèmes.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention de Fabien FRYDRYSZAK

Fabien FRYDRYSZAK informe que toutes les actions du secteur joueurs/joueuses se déroulent bien. Concernant le CIC U13 de février, il rencontre une problématique de réservation (Rouen étant indisponible). Il va étudier la possibilité d'une organisation à Montdidier ce mercredi.

Visites de labellisation des pôles espoirs planifiées (Wattignies lundi 22 et Amiens le mardi 23 janvier).
Actualité des pôles espoirs tourne autour de la préparation des sorties en centres de formation.

Intervention de Nathalie BARBRY

Nathalie BARBRY informe que les polistes d'Amiens ont participé à une animation en faveur des restos du cœur.

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Olivier D'HALLUIN présente l'état des revalidations des entraîneurs engagés en NF3, NF2, NM3 :

Catégorie	M/ F	Club	NOM	Prénom	Diplôme	Situation CPR
NM3		LL COMINES	DEPIENNE	Maximilien	CQP	OK
		BCM GRAVELINES	RENIER	Guy	CQP	en cours
		CŒUR DE FLANDRE BB	LEMATRE	Denis	DEFB	OK
		BC ST MARTIN BOUL.	CHIVET	Jérémy	CQP	OK
		Changement coach	?			
		IE-BB CHAUNY AUTREVILLE	HORN	Christophe	DEFB	OK
		USO BRUAY	BOUTILLIER	Renaud	DEFB	NON
		Changement coach	RYCKEBOER	Fabien	CQP	NON
		IE-CAMBRAI BASKET	HOUVENAGHEL	Stéphan	DEFB	OK
		JF LAMBERSART	BERKANI	Benjamin	BE2	OK
		USM BEUVRAGES	POTEAU	Alexis	CQP	OK
		BC ARDRES	MILLOIS	Yann	DEFB	en cours
		ESC LONGUEAU AMIENS	MICHEL	Liam	DEFB	NON
NF2		CALAIS ACLPA	CAZALON	Sullivan	DEFB	OK
		SAINT AMAND PH	HOERTER	Emmanuel	DEFB	OK
		PP NEUVILLE EN FERRAIN	HENOCQ	Franck	BE2	NON
NF3		COQUELLES AL	DROLLET	Théo	CQP	NON
		COB CALAIS	MILCENDEAU	Théo	CQP	en cours
		WASQUEHAL FEMINA	SYNQUINTYN	Dave	DEFB	OK
		ESTAIRES BC	DANDOIS	Jean Luc	DEFB	OK
		ARRAS P.A	WAVELET	Julien	DEFB	OK
		AULNOYE AS	CAIRON	Charles	DEFB	OK
		DUNKERQUE MALO BC	DEPLANQUE	Cédric	DEFB	OK
		LAMBERSART BLM	BEUN	Arnaud	CQP	NON
		Changement coach	BEAREZ	Thomas	CQP	OK
		TEMPLEUVE LP	DELPORTE	Fabien	CQP	OK
		ESCAUDAIN BF PH	BENGHANEM	Mehdi	DEFB	OK

De nouvelles possibilités de revalidation seront proposées les 17 et 18 février ainsi que le 24 février.

Six nouvelles sessions de BF seront proposées prochainement.

DETB : programmation de la seconde partie de la saison en cours.

Rémi DUSSART est actuellement en voyage d'étude organisé par la CTBF. Il y rencontre des entraîneurs, des structures afin d'étudier l'organisation de la formation des jeunes aux Etats-Unis.

Formation de dirigeants : nous avons de grosses difficultés pour fédérer les comités et les clubs. Les comités ont été sollicités pour redésigner un référent chacun. Une visioconférence a été organisée avec seulement 13 clubs participants. Les freins principaux sont : les déplacements et le manque de temps.

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE félicite Mathieu HOSSELET qui a officié lors du All Star Game LNB à Paris.

La réunion de mi-saison des OTM a eu lieu en visioconférence le dimanche 14 janvier de 9h à 12h avec 80 OTM.

La réunion de mi-saison des arbitres fédéraux a eu lieu en visio le 13 janvier.

La réunion de mi-saison des arbitres régionaux aura lieu en présentiel : 15 janvier à Coquelles / 22 janvier à Denain / 29 janvier à Phalempin / 5 février à Margny les Compiègne.

Le QCM de mi-saison des OTM fédéraux et des arbitres régionaux a été effectué du 15 décembre au 7 janvier.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT informe que la commission rencontre quelques problèmes avec la gestion des 3^{èmes} fautes techniques. Lorsqu'un licencié sanctionné choisit d'officier sur 2 rencontres comme le prévoit le règlement, la CRD souhaiterait que l'arbitre officiel qui l'accompagne sur les rencontres note sur la feuille de marque si la personne sanctionnée était présente ou non.

Un rappel est fait sur la procédure des 3^{èmes} fautes techniques (cf annexe).

Il fait un point sur le nombre de dossiers traités en comparant par rapport à N-1 date à date :

- ➔ 67 dossiers disciplinaires à ce jour contre 53 pour N-1
- ➔ 56 dossiers pour 3^{ème} faute technique à ce jour contre 53 pour N-1

Bernard VERKINDT propose d'intégrer Julie GOSSELIN (Longueau) à la sous-commission de Picardie.
Les élus valident cette proposition à l'unanimité.

Bernard VERKINDT informe qu'il a pris des mesures conservatoires à l'encontre de 3 licenciés impliqués dans une bagarre lors d'un match de PRM. L'arbitre n'a pas rempli la feuille de marque ni transmis de rapport, la commission a donc été saisie par le secrétaire général.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME a reçu :

- 6 000 € de la part du Conseil Régionale pour le solde de l'aide au fonctionnement de la Ligue
- 7 500 € de la part de la FFBB pour l'organisation des Job Dating.
- 109 707 € de la part de Performa Sport pour la formation BPJEPS
- 6 242 € de la part de Kalisport pour les formations BF et DETB

Il a payé :

- 259 313,29 € à la FFBB pour la 2^{ème} échéance des licences
- 58 149 € à la FFBB pour les affiliations
- 31 810 € à la FFBB pour l'acompte des mutations
- 34 800 € au CREPS de Wattignies pour le pôle (période du 28/8 au 31/12)
- 4 512 € à Arbitre Shop pour les cadeaux offerts à la formation des arbitres
- 2 182 € à Arbitre Shop pour l'achat de T-shirts arbitre
- 3 966 € à la MAIF pour l'assurance des 6 véhicules

Il doit payer :

- 1 867 € à la FFBB pour les licences T

Péréquation :

2 clubs n'ont pas payé la première mensualité
2 clubs n'ont pas payé la deuxième mensualité
4 clubs n'ont pas payé la troisième mensualité

Paul MERLIOT remet les récompenses du Challenge Alain BLONDE :

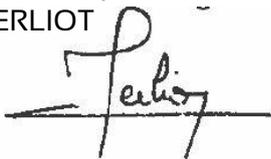
- 2 500 € au club du MABB (1^{er} ex-aequo)
- 2 500 € au BC Loossois (1^{er} ex-aequo)
- 1 000 € au club de l'AB Flersois (3^{ème})

Tout au long de la réunion, Paul MERLIOT a remis les médailles de la Jeunesse et des Sports à plusieurs élus :

Loredana RUWET – Bronze
Nathalie BARBRY – Bronze
Séverine LENGLET – Bronze
Sophie HEMBERT – Argent
Nadine LEFEBVRE – Argent
Monique LEIGNEL – Argent
Bertrand VANHAMME – Argent
Bernard VERKINDT – Argent
Michel DORMIEU – Argent
Olivier DERUWEZ – Or

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 13h30.

Le Président,
P. MERLIOT



Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ

